

Département de la  
Charente-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
du Conseil Municipal

VILLE de ROYAN

Réunion du 29 Aout 1961

OBJET :

HONORAIRES Me SIRS

61.084

Le vingt neuf Aout mil neuf cent soixante et un à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Royan s'est réuni en assemblée ordinaire, au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de M. MEYER, Maire, d'après convocations faites le 22 Aout 1961.

Etaient présents - M. MEYER, MATRAS, ROCHEDEREUX, BRENUSSEAU, LANOUE MOUCHOT, GUILLAUD, MONGRANE, LAMOUCHE, FLAHAUT, MASSE, ETCHEBER, FONTANILLE, BERLAND, REIX, NARTEAU, GALLAND, Dr GACHET, M. BUJARD

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 51 de la loi du 15 Avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. ETCHEBER ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. LE PRESIDENT OUVRE LA SEANCE .

Monsieur le Mâtonnier SIRS a représenté la Ville dans différentes affaires contentieuses.

Il demande le règlement de ses frais et honoraires s'élevant à 2.500 NF suivant mémoire en date du 12 Juillet 1961.

Dans sa réunion du 26 Juillet, la Commission des Finances a donné un avis favorable à ce règlement .

Le Conseil Municipal

VU la note d'honoraires présentée par Me SIRS  
VU l'avis de la Commission des Finances

décide,

- de mandater à Me SIRS, 130 rue du Palais GALLIEN à BORDEAUX, C.C.P. n° 910-99 - la somme de deux mille cinq cents nouveaux francs concernant différentes instances .

./..

- que le mandatement sera imputé sur le chapitre du budget  
" Honoraires d'Avoués et d'avocats".

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour  
mois et an que dessus .

Ont signé au registre M. les membres présents  
à la séance .

Pour extrait conforme au registre

Pr le Maire  
L'Adjoint Délégué,



APPROUVE  
Rechefort s/Mer le 1er Sept. 1961  
Le Sous Préfet : Illisible.

M. MATRAS

POUR COPIE CONFORME  
Royan, le 19 Septembre 1961  
Pr le Maire  
L'Adjoint Délégué,